

N° 20 – Bien chez soi !

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses missions d'action sociale, l'Assurance retraite a développé deux sites internet dédiés aux aides techniques et technologiques pour le maintien des personnes âgées à domicile.

- « bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr » est un **site dédié aux aides techniques et technologiques pour les personnes âgées** et conçu pour elles.
<https://bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr/>

L'Assurance retraite met à disposition ce nouvel outil qui remplace le support papier *Guide des aides techniques au domicile des personnes âgées*.

- « [mieux vivre mon logement : je sécurise et j'aménage](https://www.mieuxvivremonlogement.fr) » est **un site dédié à l'aménagement du logement** () proposés par l'Assurance retraite et ses partenaires. <https://www.mieuxvivremonlogement.fr/>

Via ce type d'outils, l'Assurance retraite souhaite développer une approche multidimensionnelle de la prévention autour de la personne, intégrant à la fois les aides humaines et techniques, les aspects comportementaux, le lien social et le logement.

Mes services restant à votre disposition,
Bien cordialement,

Laurent RICHARD

Vice-président en charge de l'action sociale
Touraine Vallée de l'Indre
<https://www.social-tourainevalleedelindre.fr/>

